**Indiquez le** **même titre que le titre du plan**

Votre localité, le date

Par : Nom de l’arpenteur-géomètre

Arpenteur-géomètre

matricule : XXXX

Minute : xxxx

Dossier BAGQ : xxxxxx

Dossier MERN : xxxxxx

Dossier autre : xxxxxx (au besoin)

Dossier a.-g. : xxxxxx (facultatif)

**TABLE DES MATIÈRES**

Rapport d’arpentage 3

(Conserver un seul des deux titres ci-dessous)

Liste des coordonnées SCOPQ, NAD83 (SCRS) x

Liste des coordonnées SCOPQ, NAD83 x

Photographies x

**RAPPORT D’ARPENTAGE**

**Introduction**

Pour faire suite au mandat que m’a confié (nom de votre client), j’ai adressé une requête à l’arpenteur général du Québec afin d’obtenir l’autorisation de procéder à l’arpentage (du terrain requis, etc.) par mon client. Cet arpentage est exigé par (le nom du ministère, la direction, etc.) suivant (nature et date du document stipulant que l’arpentage est requis). L’autorisation de procéder à un arpentage a été émise le (date) par (nom du représentant de l’arpenteur général du Québec et son titre) du Bureau de l’arpenteur général du Québec.

**Travaux exécutés**

(Insérez le texte relatif aux éléments suivants : les documents consultés, les vestiges retrouvés, les fondements des décisions, le rattachement au réseau géodésique, la convergence des méridiens, etc. Pour plus d’information sur le contenu du carnet d’arpentage, il faut se reporter au chapitre 10 intitulé « Le carnet d’arpentage » des Instructions générales d’arpentage 2021 de même qu’aux exemples que l’on trouve dans les annexes 7 à 12 et 18 desdites Instructions.)

**Facteur combiné**

Le facteur combiné utilisé a pour valeur (mettre sa valeur à 7 décimales). Il est fonction du facteur altimétrique et du facteur échelle, lesquels ont été déterminés de la manière indiquée ci-après.

Le facteur altimétrique considéré est égal à (mettre sa valeur à 7 décimales), basé sur une altitude moyenne du territoire qui fait l’objet de l’arpentage de (mettre sa valeur)  mètres (altitude orthométrique - H) et en tenant compte de l’ondulation du géoïde (N) dans le secteur en cause.

Le facteur échelle considéré est égal à (mettre sa valeur à 7 décimales). (Expliquer brièvement sa provenance).

**Généralités**

(Insérez le texte relatif aux éléments suivants : les empiétements apparents, soufferts ou exercés ainsi que leur nature, les types de repères implantés, les poteaux-témoins, les plaquettes d’identification, la conformité des repères au *Règlement sur les repères et les bornes*, le déboisement des limites, le marquage (plaquage) des arbres, les instruments d’arpentage utilisés et la période d’exécution des travaux sur le terrain).

L’exécution des travaux d’arpentage sur le terrain, de même que le contenu du présent carnet d’arpentage et du plan qui l’accompagne, sont conformes aux instructions de l’arpenteur général du Québec.

Préparé à votre localité, le date

Signé numériquement par :

nom de l’arpenteur-géomètre

Arpenteur-géomètre

XX/xx

|  |
| --- |
| Original déposé au Greffe de l’arpenteur général du Québec. |
| zone réservée pour  la signature numérique  du certificat de dépôt par  l’arpenteur général du québec |
| Seul l’arpenteur général du Québec est autorisé à délivrer des copies conformes de ce document. |
| Copie conforme de l’original, le ………………….  .................................................  Pour l’arpenteur général du Québec |

**(Insérez la liste des coordonnées SCOPQ)**

*Porter attention à la réalisation du NAD83 considérée, soit le NAD83 (SCRS) ou le NAD83.*

*La liste de coordonnées peut être reproduite sous deux formes. Pour plus d’information à ce sujet, il faut se reporter au chapitre 10 des Instructions générales d’arpentage 2021.*

**(Insérez les photographies)**

*Pour plus d’information à ce sujet, il faut se reporter au chapitre 10 des Instructions générales d’arpentage 2021.*